

### Appels d'urgence :

Composez le 17 en cas d'urgence concernant un accident de la route, un trouble à l'ordre public ou une infraction pénale. Une équipe de gendarmes se rendra sur les lieux. Vous pouvez aussi le 112 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

**GENDARMERIE: VÉHICULE DE PROXIMITÉ LE MERCREDI 05 FEVRIER 2025  
PLACE DE LA MAIRIE DE 09H00 A 11H30**

**ANALYSES DE L'EAU DU LAC : RESULTATS**  
Après plusieurs accidents, au mois de novembre 2024, nous avons pris contact auprès de l'Agence A.R.S afin d'analyser l'eau du Lac. Vous trouverez ci-après les résultats

**ANALYSES EAU PROPRE**

N° Travail : 363807  
Réceptionné le : 13/12/2024 à 07:53 validé le : 18/12/24 par : MATHIEU BASSE  
Point de prélèvement : LAC DE ST CRICQ - MILIEU ZONE BATHONNAISE  
Préleveur : CLIXET Date de prélèvement : 12/12/2024 Heure de prélèvement : 12:15

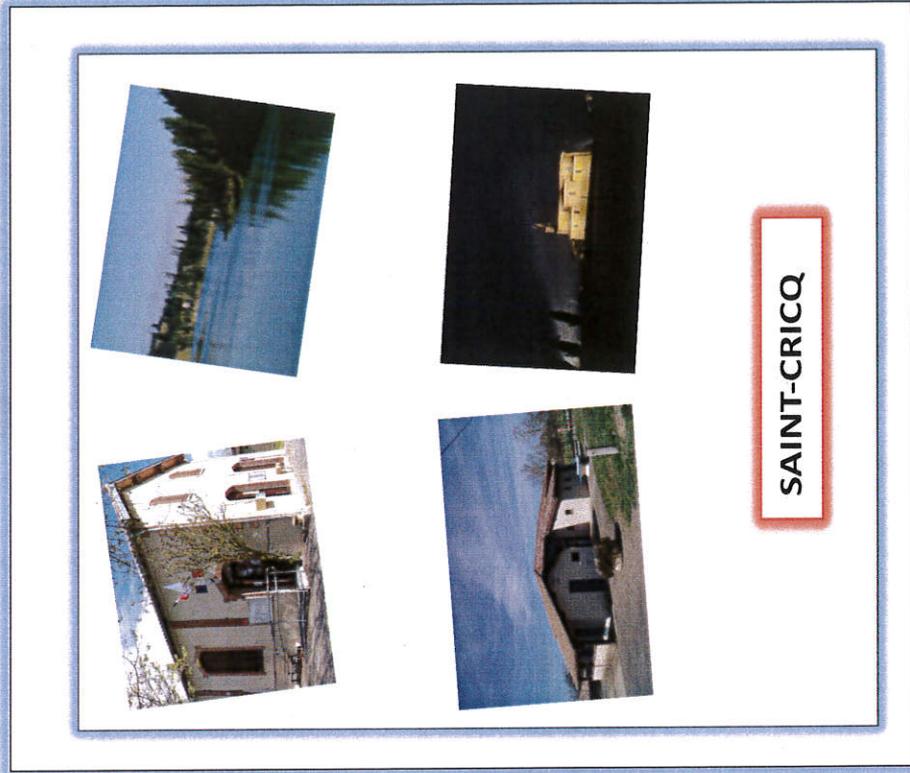
Remarques : Néant

Paramètres	Résultats	Unités	Critères*	Méthodes	Date analyse
Analyse biologique					
PHYTOPLANCTONS	0	%		Analyse microscopique	13/12/24
Cyanobactéries	10	colon/mL		Analyse microscopique	13/12/24
Quantification totale en phytoplancton					
Autres	0	mm3/L		Analyse microscopique	13/12/24
Somme des biovolumes des cyanobactéries (colonies)					

(\*) en mm<sup>3</sup>/L Analyse NM - non normal

Commentaires : ...

**Mairie de Saint-Cricq**  
Notre secrétaire Isabelle Espagnet vous accueille avec plaisir :  
les lundis et mercredis de 08H00 à 12H00  
Téléphone : 05.62.06.97.80  
Adresse e-mail : [mairie.stcricq@wanadoo.fr](mailto:mairie.stcricq@wanadoo.fr)  
Site internet : [mairiesaintcricq32.fr](http://mairiesaintcricq32.fr)  
Pour les urgences : appelez le : 06.81.42.98.92



  
**LE MAIRE, TOUTE SON ÉQUIPE MUNICIPALE  
& LES EMPLOYÉS VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2025 !**

## SOMMAIRE :

- Vœux de la municipalité
- Opération Tranquillité Vacances
- Opération Tranquillité Séniors
- Participation citoyenne
- Comité des Fêtes ses manifestations
- Bien vivre ensemble
- Mairie



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (O.T.V)

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Particuliers et commerçants, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances en utilisant le téléservice en ligne (Service-Public.fr) ou en vous rendant directement à la brigade de gendarmerie. Il faut savoir que la demande doit être effectuée au moins 3 jours avant le départ en vacances.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIORS (O.T.S)

### Séniors : la gendarmerie veille

Les personnes de plus de 65 ans représentent plus de 20% de la population française, mais demeurent en proportion davantage victimes d'escroqueries ou de cambriolages. Pour protéger ces populations plus vulnérables, la gendarmerie nationale a mis en place l'Opération Tranquillité Séniors (OTS).

### L'Opération Tranquillité Séniors, c'est quoi ?

- L'Opération Tranquillité Séniors prévient l'isolement des personnes âgées :
- en organisant des patrouilles plus régulières autour des logements signalés
- avec des visites de gendarmes à votre domicile, pour s'assurer que vous êtes en sécurité
- via des conseils de prévention.

### Comment s'inscrire ?

Vous êtes senior et souhaitez bénéficier de l'Opération Tranquillité Séniors ? Des personnes de votre entourage (parents, grands-parents...) sont vulnérables ? Rendez-vous dans la gendarmerie dont vous dépendez pour vous inscrire.



## Manifestations à venir :

PÂQUES : 21 AVRIL 2025 : Chasse aux œufs !

Inscriptions : [comite.stcricq@gmail.com](mailto:comite.stcricq@gmail.com)

Présidente : Mme BOURGEOIS Tiffany

## Bien vivre ensemble :

### PARTICIPATION CITOYENNE

La sécurité, notre priorité

En France, la sécurité est la première préoccupation des maires. Mettre l'accent sur la sécurité de nos villes et villages, c'est répondre à une attente forte de la population

Augmenter la qualité de vie de nos administrés

Augmenter l'attractivité de notre ville

Démontrer l'action efficace de l'équipe municipale

Qu'est-ce que la vigilance citoyenne ?

Elle vise à impliquer les habitants qui connaissent parfaitement leur environnement urbain à lutter contre la délinquance de proximité et en particulier contre les cambriolages. Il s'agit d'organiser la transmission et la remontée aux forces de l'ordre d'informations qu'ils peuvent recueillir sur le terrain.

### Quel est le rôle des citoyens ?

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

